

Rapport de la Commission des finances

Préavis municipal No 2/2021 Séparatif quartier Moille-Sullaz (partiel)

Au Conseil Communal de Sullens

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances a été appelée à se réunir le lundi 31 mai pour discuter du préavis N° 2/2021 à propos du séparatif du quartier Moille-Sullaz. Elle a reçu à cette occasion toutes les explications de MM. Gozel et Valet, représentants de la Municipalité, qu'elle remercie encore. Forte de ces réponses, la Commission peut donc se prononcer sur ce préavis.

Etant donné :

- qu'il incombe à la Commune d'équiper le terrain en matière d'évacuation et d'épuration,
- qu'il est plus pratique et économique de procéder à ces aménagements avant que les travaux de construction ne soient terminés,
- et au vu de ce caractère urgent,

la Commission invite les membres du Conseil à accepter le préavis 2/2021 tel que proposé.

Pour la Commission des finances :

Evelyne Edgar (présidente)

Annette Corthay

Frank Dayen (rapporteur)

Eric Dubauloz

Yannick Vullioud